

Article publié le 7 janvier 2020

Créer, reprendre, transmettre une librairie, le guide

L'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur a publié Créer, reprendre, transmettre une librairie pour accompagner les porteurs de projets, à l'occasion des Rencontres nationales de la librairie en juillet 2019.

La France compterait — d'après les données du Syndicat de la Librairie française — près de 25 000 points de vente du livre. Parmi eux, seuls 15 000 exerceraient une activité régulière de vente de livres, dont 2 500 à 3 000 de façon significative ou principale.

Structures régionales pour le livre, syndicats, associations de libraires et organismes de formation évaluent à 15 % environ — soit 225 — le nombre de librairies qui transmettront leur activité à l'horizon 2025.

En Région Auvergne-Rhône-Alpes par exemple, on compte une dizaine de librairies en transmission à ce jour. Même si plusieurs villes ont vu leur librairie fermer depuis 2016, les créations comme les reprises se poursuivent, 16 créations et 18 reprises de 2016 à 2018, 3 créations et 4 reprises en 2019, et pour 2020, 2 créations et 4 reprises d'ores et déjà engagées.

Reste qu'il est toujours long et laborieux pour un cédant de trouver un repreneur, pour un créateur de s'orienter dans le mille-feuille des aides à la création/reprise, de trouver les bons interlocuteurs ou les formations adaptées à son projet.

Créer, reprendre, transmettre une librairie, le guide

Le sujet de la création, de la reprise et de la transmission questionne et soulève de nombreuses problématiques : Quel est le parcours type ? Quelles sont les formations appropriées ? Quelles sont les aides existantes? Et surtout comment concevoir son projet? Comment établir au mieux son prévisionnel, penser son implantation, calculer sa rotation?

Autant d'interrogations qui trouvent dans le guide pratique publié par l'Agence régionale du Livre

Provence-Alpes-Côte d'Azur des réponses, des outils concrets et une méthodologie pour les porteurs de projet.

Au sommaire

- Préparer son projet
- Construire son dossier de création ou de reprise
- Transmettre, reprendre une librairie
- Le cycle de financement d'une librairie
- Financer une création ou une reprise
- Outils

Des calculateurs en ligne personnalisables

La version en ligne du guide donne accès à plusieurs calculateurs modélisés permettant d'intégrer ses propres données et de réaliser simulations et évaluations : étude de marché, construction du prévisionnel financier, évaluation du stock.

Télécharger le guide

Créer, reprendre, transmettre une librairie (format PDF)

L'Agence et les ateliers 2020

L'accompagnement des porteurs de projets à travers le conseil et l'expertise est au cœur de la mission Économie du livre. Opérateur des dispositifs de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et dans le prolongement des politiques de soutien à la librairie portée par ces dernières, l'Agence organise plusieurs ateliers à destination des libraires, créateurs, repreneurs, comme cédants :

- · Atelier "Créateurs, repreneurs : faire le point sur le prévisionnel" : lundi 20 avril 2020 à Lyon
- Atelier "Transmettre sa librairie" : lundi 27 avril 2020 à Lyon
- Atelier "Créateurs, repreneurs : point d'étape" : lundi 11 mai 2020 à Lyon.

Pour connaître le programme des prochains ateliers, vous inscrire et ne rien manquer de l'actualité du secteur :

Abonnez-vous à la Lettre d'Infos Libraires

Pour plus d'informations sur les accompagnements :

Narges Temimi, chargée de mission Économie du livre : n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org